



03 novembre 2020



## Livre blanc *Ecole et Covid-19* Enseignements sur les risques du métier

Dans le cadre de sa mission d'observation du climat scolaire dans les établissements, L'Autonome de Solidarité Laïque (L'ASL), qui compte près de 500 000 personnels d'éducation, a répertorié et analysé l'ensemble des dossiers ouverts par ses adhérents et remontées de terrain de ses militants, pour comprendre l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur le fonctionnement de l'école et sur celui des familles. Elle a traduit cette analyse dans un Livre blanc qu'elle présentera notamment lors des Etats généraux du numérique dans le cadre de l'atelier 4 : *Développer un numérique responsable et souverain : enjeux d'éthique*, ainsi que dans le groupe de travail « Protection des personnels » mis en place dans le cadre du Grenelle de l'éducation.

Durant la période de confinement et d'enseignement à distance, L'Autonome de Solidarité Laïque a été, plus que jamais, un véritable « réceptacle des maux ». **Après un examen minutieux des nombreuses sollicitations de ses adhérents, des témoignages et situations vécues par les personnes sur le terrain consignés dans ce Livre blanc**, elle a pu dresser quelques constats, dégager de nouvelles problématiques émergentes et formuler quelques préconisations, autant sur les risques du métier que sur les besoins de formation, les deux expertises majeures de l'association.

Parmi les divers aspects traités dans l'étude, trois grands thèmes se sont dégagés :

### **1/ L'école « hors les murs » a fait évoluer, sans doute durablement, la relation parents/enseignants**

Le rôle des parents au sein de l'institution se trouve modifié par le fait qu'ils soient devenus coéducateurs. Cela n'a pourtant pas permis d'amoindrir les dysfonctionnements déjà présents, comme le montre la typologie des dossiers traités par L'ASL. Les causes de ces tensions restent souvent liées à des incompréhensions et un manque de dialogue. **Sur les 500 dossiers traités en quelques jours, ceux qui concernaient des « incivilités » sont restés proportionnellement très proches de ce qui est observé en temps ordinaire.**

Favoriser une relation apaisée, plus harmonieuse, où les limites de chacun seraient bien définies, doit devenir une priorité. Cette évolution vers davantage de mutualisation des efforts entre parents et enseignants et vers une structuration de la relation nécessite un accompagnement. C'est pourquoi, L'ASL préconise l'élaboration d'un livret de bonnes pratiques de la coéducation.

### **2/ Limites dans l'usage des technologies numériques, vecteurs de risques du métier**

L'école à distance a démontré les limites actuelles de l'usage des technologies numériques. Cette pratique mise en place « sur le vif » a révélé comme impératif l'effort à fournir pour que personnels éducatifs et élèves puissent avoir accès aux matériels adéquats, et être formés dans l'utilisation de ces outils numériques.

Pour répondre à l'ambition affichée aujourd'hui, notamment avec la tenue des Etats généraux du numérique pour l'éducation, de faire de l'école de demain une école tournée vers le numérique, **l'investissement pour le matériel doit obligatoirement s'accompagner de plans de formation permettant aux personnels de se**

**protéger contre les différents risques numériques.** L'ASL propose donc de développer des actions de formation sur les pratiques du numérique, notamment en termes de responsabilité des acteurs.

### **3/ La reprise de l'école et le risque sanitaire**

L'analyse de L'ASL a également montré une **véritable amplification des inquiétudes quant aux responsabilités des uns et des autres**, notamment au moment de la reprise de l'école. Les adhérents ont été nombreux à solliciter L'Autonome de Solidarité Laïque pour **s'informer et se rassurer sur leurs actes, même ceux qu'ils auraient accomplis sans crainte en temps ordinaire.** Pour beaucoup, il s'agissait de connaître et de comprendre les contextes institutionnel et juridique et de se renseigner sur les protections auxquelles ils avaient droit.

C'est pourquoi, L'ASL propose de mettre au service de la communauté éducative, en collaboration avec l'institution, son expertise juridique pour informer et répondre de manière appropriée à ces différents questionnements (tribunes juridiques, analyses de texte, etc.).

A ces trois grandes thématiques, s'ajoute un **quatrième point d'analyse portant sur les conséquences de l'école « hors les murs ».** En effet, l'école à distance a conduit à une disparition de certains symboles (la classe et espaces partagés) ayant une utilité directe concernant **le rôle de l'école dans l'apprentissage du vivre-ensemble.** A l'heure où l'on parle d'une école du futur « tout numérique », il nous paraissait primordial de mettre en avant ce rôle capital et essentiel de l'école.

[Consulter le Livre blanc](#)

#### **À propos de L'Autonome de Solidarité Laïque (L'ASL)**

*Nées aux côtés de l'école de la République, L'Autonome de Solidarité Laïque et ses 98 délégations départementales agissent depuis plus d'un siècle pour protéger les personnels de l'éducation et prévenir les risques de leurs métiers.*

*Pour L'ASL, la prévention est la première des protections. Elle propose une offre de formation sur l'environnement juridique des métiers de l'éducation qu'elle dispense aux personnels d'éducation en formation initiale et continue (près de 10 000 personnels formés chaque année).*

*Sa mission est reconnue par le ministère de l'Éducation nationale.*

*Forte de son expertise, elle partage, depuis 2008, la protection des enseignants et non-enseignants avec la MAIF dans le cadre de l'Offre Métiers de l'Éducation choisie par un personnel de l'éducation sur deux.*

#### **CONTACT PRESSE**

Cihem GHARBI

01 83 75 65 15 - 06 10 71 14 15

[c.gharbi@unicorp.fr](mailto:c.gharbi@unicorp.fr)